

DEPARTEMENT

VAUCLUSE

## Séance du 20 octobre 2016

**Nombre de Membres**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Déli
23	23	21

bération

23 23 21

Date de la convocation :  
12/10/2016

Date d'affichage :  
12/10/2016

N° 5

Objet :

L'an deux mille seize à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur PONCE Michel.

**Présents** : PONCE Michel, LANTIN Gérard, NORMAND Marie, BANACHE Guy, LAUNAY Eliane, GIMET Robert, PAVAN Guillaume, THUY Bernard, PIANA BONNAURE Pascale, ERRERA Caroline, CERUTTI André, BATELOT Dominique, AGNEL Paulette, SENET Bernard, LAUGIER Gilles, ARMENGOL Philippe, DUCKIT Serge.

**Absents** : FOUSSAT Marine, CERUTTI Jérémy.

**Procurations :**

GHIBAUDO Françoise donne procuration à LANTIN Gérard,  
RICHARD Louis donne procuration à BANACHE Guy,  
CASTIGLIONE- SAURY donne procuration à PONCE Michel,  
VLASIC Marianne donne procuration à AGNEL Paulette.

**REMBOURSEMENT DES TICKETS DE CANTINE ET DE GARDERIE**

- Monsieur le Maire Explique aux membres présents que des familles se trouvent dans des situations particulières qui découlent de séparation ou mutation et que ce sont des cas qui se multiplient,

Il propose donc au conseil municipal d'autoriser la trésorerie de Monteux à rembourser les tickets de cantine et de garderie aux parents qui ont quitté la Commune ou n'ayant plus les enfants à leur charge sur leur demande.

Le remboursement interviendrait après restitution des tickets non utilisés, déposés au secrétariat de la mairie accompagné d'une demande écrite à Monsieur le Maire et d'un relevé d'identité bancaire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

**ADOPTE :****A l'Unanimité**

**AUTORISE** le remboursement des tickets de cantine et de garderie en vigueur sur la commune de Velleron.

**2016-042**

